

ALIÉNATION DE BIENS

AVIS est donné, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du mois de juin 2019 :

Vente à Les habitations populaires de Parc-Extension (Hapopex) d'un terrain constitué du lot 3 790 984 du cadastre du Québec, situé à l'intersection nord-est des rues Cartier et Villeray, d'une superficie de 353,3 m², dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, pour 55 000 \$ (CG19 0296)

Vente à Dianova Québec d'un terrain constitué des lots 1 182 458, 1 182 460, 4 258 046 et 4 258 047 du cadastre du Québec, situé du côté nord de l'avenue Viger Est, entre les rues Saint-Thimothée et Saint-André, d'une superficie totale de 546,4 m², dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 26 897,05 \$ (CG19 0313)

Échange par lequel la Ville cède à Développement Terramax inc. les terrains constitués des lots 5 617 298, 5 791 581, 6 012 375 et 6 012 376 du cadastre du Québec, situés sur les rues Pierre-Daviault et Claude-Henri-Grignon, d'une superficie totale de 1 508,2 m², en contrepartie de tous les droits, titres et intérêts que Développement Terramax inc. pourrait détenir dans les terrains constitués des lots 6 012 372 et 6 012 374 du cadastre du Québec, situés sur la rue Jean-Gascon, d'une superficie totale de 1 521,3 m², tous ces lots étant dans l'arrondissement de Saint-Laurent, sans soulte (CM19 0731)

Vente à Nara Facchinello et Anthony Mercadante d'un terrain constitué du lot 5 648 263 du cadastre du Québec, situé entre le boulevard Louis-H.-La Fontaine et la 4^e Avenue, au sud de la 4^e Rue, d'une superficie de 736,8 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 200 000 \$ (CM19 0735)

Vente à 9357-4010 Québec inc. d'une ruelle constituée du lot 2 160 020 du cadastre du Québec, située à l'ouest de la rue de la Montagne et au nord de l'avenue des Canadiens-de-Montréal, d'une superficie de 467,9 m², dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 5 489 712 \$ (CM19 0736)

Vente à Maestria Terrain inc. de deux parties d'une ruelle situées au sud de la rue Sainte-Catherine et à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, soit le lot 6 303 586, d'une superficie de 313,8 m² et d'un emplacement en tréfonds constitué du lot 6 303 587, ces deux lots étant du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour 1 655 000 \$ (CM19 0749)

Vente à la Société de transport de Montréal d'un terrain constitué du lot 5 600 657 du cadastre du Québec, situé au sud-ouest des rues Saint-Vallier et Jean-Talon, d'une superficie de 158,1 m² dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour 22 224 \$ (CE19 1060)

Vente à Marie Yolène Loxident et Roosevelt Dory d'un terrain constitué du lot 1 056 541 du cadastre du Québec, situé entre le boulevard Louis-H.-La Fontaine et la 4^e Avenue, au sud de la 3^e Rue, d'une superficie de 385,3 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 23 600 \$ (DA197723002)

Fait à Montréal, le 6 août 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat